



# LE GUIDE

DU NOUVEAU CHAZELLOIS



# SOMMAIRE

	<b>MOT DU MAIRE</b>	p. 3
	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b>	p. 4
	<b>INFOS PRATIQUES</b>	p. 5-7
	» Votre Mairie	
	» Démarches à réaliser à votre arrivée	
	» Urbanisme	
	» Stationnement	
	» Espace France Services	
	» L'action sociale	
	<b>DÉCOUVRIR LA VILLE</b>	p. 8
	<b>BIEN VIVRE À CHAZELLES</b>	p. 9
	» Marchés, commerces et vie économique	
	» La vie associative et le sport	
	» Espace Marcel Pagnol	
	<b>ENFANCE-JEUNESSE</b>	p. 10
	<b>L'ENVIRONNEMENT</b>	p. 11
	» La collecte	
	» La déchèterie	
	» Le zéro phytosanitaire	
	<b>LA SÉCURITÉ</b>	p. 12
	» La Police Municipale	
	» La vidéoprotection	
	» La télé alerte	
	<b>LES STRUCTURES EN IMAGES</b>	p. 13
	<b>LE PLAN DU CENTRE VILLE</b>	p. 14

# MOT DU MAIRE



## **Bienvenue à Chazelles-sur-Lyon !**

Au coeur d'une nature riche et vallonnée, façonnée par nos agriculteurs, notre petite ville à la campagne contribue à une vie sereine, confortable pour ses habitants. Tout est là pour la satisfaction du plus grand nombre de personnes :

- activité économique
- commerces de proximité
- services
- équipements
- associations
- établissements scolaires de la maternelle au lycée
- très haut débit
- etc...

La croissance raisonnée de la population portée par la vitalité de notre territoire et un accueil chaleureux sont les signes d'une cité dynamique, paisible et performante.

Chazelles-sur-Lyon c'est aussi une histoire industrielle remarquable à découvrir !

Les chazellois ainsi deviennent en patois les Farlots : «fiers et libres», allusion à l'organisation du travail des chapeliers.

Je vous souhaite, en découvrant les particularités de notre commune, de devenir des Farlots de coeur et de choisir de vous installer durablement ici à deux pas de Lyon et Saint Etienne.

Bien à vous.

Pierre VÉRICEL  
Maire de Chazelles-sur-Lyon

### **SIGLES UTILISÉS DANS CE GUIDE :**

**CCFE** : Communauté de Communes Forez-Est  
**CCAS** : Centre Communal Actions Sociales



# LE CONSEIL MUNICIPAL



**Michel NÉEL**

1<sup>er</sup> Adjoint  
Finances



**Jeanine RONGÈRE**

Adjointe  
Administration générale,  
PCS et santé



**Jean-Louis BEYRON**

Adjoint  
Urbanisme



**Marie-Christine BERTHOLLET**

Adjointe  
Services techniques, travaux  
publics et eau pluviale



**Ludovic PADUANO**

Adjoint  
Animation, culture, participation  
citoyenne et communication



**Christine MONTAGNY**

Adjointe  
Éducation  
Enfance-jeunesse



**Pierre THOLLY**

Adjoint  
Sport et sécurité



**Maryvonne MOUNIER**

Adjointe  
CCAS et action sociale



**Mickaël HATRON**

Conseiller délégué  
Développement durable  
Nouvelles technologies



**Aline CIZERON**

Conseillère déléguée  
Médiathèque, lecture  
publique et ludothèque



**Michel FAURE**

Conseiller délégué  
Suivi travaux bâtiments



**Annie CHAPUIS**

Conseillère déléguée  
OPAH - RU  
Habitat



**Hervé LASSABLIÈRE**

Conseiller délégué  
Sécurité bâtiments,  
accessibilité et cimetière



**Caroline BADOL**

Conseillère déléguée  
Aménagement espaces  
publics



**Pascal BADOIT**

Conseiller délégué  
Agriculture, campagne et  
voiries rurales



**Christiane BRUYAT**

Conseillère déléguée  
Contrôle de légalité  
urbanisme



**Emmanuelle NÉEL**

Conseillère déléguée  
Commerce et artisanat



**Christian FAYOLLE**

Conseiller municipal  
Autonomie



**David BOURKAÏB**

Conseiller municipal  
Budget CME  
Programmation culturelle



**Magali BOURKAÏB**

Conseillère municipale  
Actions jeunesse et CME  
Animation



**Frédéric BERTHET**

Conseiller municipal  
THD42



**Isabelle POULARD**

Conseillère municipale  
Associations



**Julien SAUVIGNET**

Conseiller municipal  
Concertation et  
réunions de quartiers



**Fleurine CIZERON**

Conseillère municipale  
Sécurité, lien SDIS, PCS  
et prévention secours



**Maxime PEILLER**

Conseiller municipal  
Sport OMS et MJC



**Estelle JOUBERT**

Conseillère municipale  
Lien EHPAD



**Laurent BOURRIN**

Conseiller municipal  
Espaces verts  
Fleurissement



**Nathalie JOUBAND**

Conseillère municipale  
Concertation

# INFOS PRATIQUES

## ◆ VOTRE MAIRIE

La Mairie de Chazelles-sur-Lyon attache une forte importance à l'accompagnement de chaque citoyen aussi bien dans les démarches que sur les questions du quotidien, les aspects de vie courante et l'orientation vers le bon interlocuteur en fonction de la demande.

C'est ainsi que les agents travaillent chaque jour pour gérer l'ensemble des activités de la ville.



### MAIRIE

12, rue Armand Bazin  
42140 CHAZELLES-SUR-LYON  
☎ 04.77.54.20.20  
✉ [mairie@chazelles-sur-lyon.fr](mailto:mairie@chazelles-sur-lyon.fr)  
🌐 [www.chazelles-sur-lyon.fr](http://www.chazelles-sur-lyon.fr)

### HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 8h30 - 12h30  
Mardi à vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00  
Samedi : 9h00 - 12h00

## ◆ DÉMARCHES À RÉALISER À VOTRE ARRIVÉE

Voici les formalités principales à effectuer lors de votre arrivée à Chazelles-sur-Lyon :

### ◆ En Mairie

- Pour un déménagement, faire une demande d'autorisation de stationnement 15 jours avant
- Changement d'adresse (carte nationale d'identité et passeport)
- Inscription sur les listes électorales

### ◆ À la CCFE

- Vérifiez si votre nouveau logement est équipé d'un container poubelles, si ce n'est pas le cas, vous pouvez contacter Mme Valérie RIBEYRON, Tél. 09.71.00.49.74 ou [s.dufour@forez-est.fr](mailto:s.dufour@forez-est.fr)  
En même temps, vous pourrez récupérer le calendrier des jours de ramassage.
- Informer le service de l'eau concernant votre nouveau logement

### ◆ Auprès des différents services de l'état

- aux services fiscaux
- à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- à la caisse d'allocations familiales (CAF)
- à la préfecture (carte grise)

Toutes ces formalités sont réalisables en ligne  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



mon.  
**Service-Public.fr**  
Le compte personnel des démarches en ligne

### ◆ Enfin, signalez votre arrivée à

- EDF-GDF
- votre opérateur de téléphonie
- votre banque

# INFOS PRATIQUES

## URBANISME

Ce service a pour vocation de répondre et renseigner les particuliers comme les professionnels en ce qui concerne les dossiers d'occupation du sol.

La ville est réglementée par un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui permet de définir l'expression du projet de territoire. Il dessine l'avenir de la ville à long terme. Le PLU découpe la ville en zones géographiques pour lesquelles des règles de construction et d'aménagement spécifiques sont clarifiées. Il est un guide de référence pour la ville comme pour sa population.

Les habitants peuvent consulter ce document pour connaître les zones protégées, les futures zones constructibles mais surtout les règles qu'ils devront respecter dans leurs démarches (de construction, de pose de clôtures, d'autorisations, etc...)

Tous types de travaux doivent impérativement être effectués après dépôt en Mairie et acceptation d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable. Ces travaux doivent respectés le PLU, cité précédemment, et également l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Dans le cas ou aucune demande ne serait déposée au service urbanisme, la Mairie se réserve le droit de faire démolir ou de demander la mise en conformité des travaux.



**SERVICE URBANISME**  
**HORAIRES D'OUVERTURE sur RDV**  
Lundi - Mercredi - Jeudi  
8h30 - 12h00 (uniquement le matin)

## STATIONNEMENT

La ville de Chazelles-sur-Lyon met à votre disposition de nombreux lieux de stationnement : parkings et zones bleues limitées à 2h00.

Attention, le mardi matin et le vendredi matin, avec la présence du marché forain place de la Poterne, il est interdit de stationner sur cette place ainsi que sur la place Jean-Baptiste Galland.



# INFOS PRATIQUES

## ◆ ESPACE FRANCE SERVICES

Cette structure portée par la CCFE a pour but de proposer aux usagers une offre de service public complète. Ainsi, des informations concernant vos dossiers CAF, Pôle Emploi, CARSAT, Sécurité Sociale, MSA ainsi que différents services de l'Etat sont disponibles.

Les agents d'accueil sont là pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives. Ce lieu est également composé d'un espace numérique avec des ordinateurs en libre-accès.



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

### ESPACE FRANCE SERVICES

3 place Massenet

42140 CHAZELLES-SUR-LYON

☎ 04.77.94.55.70

✉ fs.chazelles@forez-est.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

consultables sur [www.chazelles-sur-lyon.fr](http://www.chazelles-sur-lyon.fr)

## ◆ L'ACTION SOCIALE

L'objectif du CCAS est que tous les Chazellois(es) puissent bien vivre ensemble à Chazelles-sur-Lyon. Dans ce but, il a le souci de nos aînés, des personnes handicapées, des personnes les plus démunies ou ayant des difficultés ponctuelles.

Le CCAS a également le plaisir d'organiser des animations à caractère social (Soleil d'Automne), destinées aux personnes isolées à domicile, aux résidents de l'hôpital local et de la Mas Habilis et à nos centenaires.

La banque alimentaire est organisée par le CCAS pour apporter une aide aux personnes en difficulté.

**Plan Canicule et Grand Froid** : Pour signaler une personne fragile, il suffit de contacter le CCAS qui tient un registre permettant une veille sociale auprès de personnes recensées en cas de grand froid ou de fortes chaleurs.



### SERVICE CCAS

**CONTACT** : 04.77.54.20.20 ou

[ccas@chazelles-sur-lyon.fr](mailto:ccas@chazelles-sur-lyon.fr)

**PERMANENCES sur RDV**

Mardi : 8h30 - 12 h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi

13h30 - 17h00

# DÉCOUVRIR LA VILLE

## ◆ EN CHIFFRES

- Altitude : 630 m - Superficie : 2 091 ha
- 5 600 habitants
- + de 60 commerces
- + de 70 associations sportives et culturelles.
- 2 marchés typiques le mardi et le vendredi.
- Ecoles, de la maternelle au Lycée soit environ 2 300 élèves

## ◆ HISTOIRE ET PATRIMOINE

Étymologie : Chazelles (origine an 1224), provient du mot Casella qui signifie petite maison ou château.

Nom des habitants : Les Chazellois et Chazelloises

Capitale du Chapeau feutre jusqu'en 1975 et fière de sa tradition chapelière, Chazelles-sur-Lyon entretient la mémoire de ses années glorieuses grâce à son célèbre Musée du Chapeau, unique en France. Il expose une remarquable collection ayant appartenu à de nombreuses personnalités.

Chazelles-sur-Lyon fut connue dans le monde entier pour ses chapeaux en feutre de poils. Cette industrie employa, dans une trentaine d'usines, plus de 2 000 ouvriers. Les cheminées, vestiges des anciennes chapelleries, laissent deviner le formidable passé industriel de la ville.

L'église est le seul édifice bien conservé, avec la ferme fortifiée de Belle-Croix qui se trouve à l'extérieur de la ville.

Situation géographique :

Chazelles-sur-Lyon, ville entre Forez et Lyonnais, est située dans le département de la Loire, à 25 kms de Saint Etienne et 45 kms de Lyon.

Elle fait partie de la Communauté de Communes de Forez Est qui regroupe 42 communes pour une population de 64 000 habitants.



### ATELIER-MUSÉE DU CHAPEAU

La Chapellerie

31, rue Martouret

42140 Chazelles-sur-Lyon

☎ 04.77.94.23.29

🌐 [www.museeduchapeau.com](http://www.museeduchapeau.com)

# BIEN VIVRE À CHAZELLES

## ◆ MARCHÉS, COMMERCE ET VIE ÉCONOMIQUE

Le mardi matin et le vendredi matin, le marché forain vous accueille de 8h00 à 12h30, place de la Poterne et place Jean-Baptiste Galland.

Vous y trouverez de quoi remplir votre panier et flâner parmi les nombreux étals. Les producteurs locaux vous raviront avec leurs produits du terroir.

En plus de ces 2 marchés, 60 commerces vous réserveront le meilleur des accueils et également une variété de produits.

Enfin, Chazelles-sur-Lyon bénéficie d'un dynamisme économique avec 250 entreprises implantées sur le territoire.



## ◆ LA VIE ASSOCIATIVE ET LE SPORT

Chazelles-sur-Lyon ne compte pas moins de 70 associations sportives et culturelles qui rassemblent plus de 5 000 membres.

Ce dynamisme et cette richesse associative allient culture, entraide, sport, loisirs, etc...pour toutes les générations, toutes les envies et tous les besoins.

Retrouvez toutes les associations dans l'annuaire du site internet.



## ◆ ESPACE MARCEL PAGNOL

Ce lieu rassemble les animations culturelles avec une salle de cinéma-théâtre de 196 places et 2 salles complémentaires qui accueillent des événements tout au long de l'année.



# ENFANCE-JEUNESSE

## ◆ LA JEUNESSE

Avec plus de 2 300 jeunes scolarisés sur la commune, de nombreux services et structures sont mis à disposition. Un guide spécifique contenant toutes les informations et coordonnées des structures est téléchargeable sur le site internet ou à récupérer à l'accueil de la Mairie.

### ◆ Petite enfance

- Multi-accueil Chapi-Chapeau
- Centre socio-culturel l'équipage

### ◆ Enfance

- Groupe scolaire Les Petits Chapeliers (Etablissement public)
- Groupe scolaire Raoul Follereau (Etablissement privé)
- Association Loisirs Enfants
- Office Municipal des Sports

### ◆ Collèges

- Collège Jacques Brel (Etablissement public)
- Collège Raoul Follereau (Etablissement privé)

### ◆ Lycées

- Lycée des Horizons (Etablissement public)
- Lycée professionnel des Monts du Lyonnais (Etablissement privé)



### ◆ Multigénérationnel

- MJC
- Médiathèque
- Ludothèque
- Centre socio-culturel l'équipage



# L'ENVIRONNEMENT

## ◆ COLLECTE EN POINTS D'APPORT COLLECTIF



Elle permet de préserver l'environnement et d'éviter le gaspillage. Elle consiste simplement à déposer vos déchets ordures ménagères et tri sélectif dans des lieux définis équipés de conteneurs enterrés ou semi-enterrés.

Pour ouvrir les trappes d'accès, un badge vous sera fourni par la Communauté de Communes Forez-Est.

Les conteneurs à verre sont présents sur différents sites de la commune.  
Une question de collecte ou sur les consignes de tri : 04 77 28 29 38

## ◆ LA DÉCHÈTERIE

Pour tous les autres déchets : gravats, déchets verts, grands cartons, bois, encombrants, etc...



### DÉCHÈTERIE

La Fond Rivaud

42140 Chazelles-sur-Lyon

☎ 04.77.54.35.40

### HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 14h00 - 17h30

Mardi à vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Samedi : 8h30 - 17h30 (sans interruption)

Fermé le dimanche et les jours fériés

## ◆ LE ZÉRO PHYTOSANITAIRE



La commune de Chazelles-sur-Lyon n'utilise pas de pesticides pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des promenades accessibles ou ouverts au public.

Ainsi, vous pourrez constater la présence d'herbes libres dans les allées du cimetière. Un entretien des voiries par des passages plus fréquents de notre balayeuse et le désherbage mécanique dans les espaces publics permettent d'obtenir une ville propre.

Cette pratique d'entretien de l'espace public plus respectueuse de la santé et de l'environnement implique une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau «visage» de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoigne d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans le dépliant concernant l'entretien des espaces publics.

# LA SÉCURITÉ

## ◆ LA POLICE MUNICIPALE

2 agents sont chargés d'assurer la protection des personnes et des biens, de faire respecter les règles collectives et ainsi garantir les libertés de chacun.

Vous pouvez les contacter pour toutes vos questions ou les informer d'un fait anormal. De plus, la ville adhère à l'action opération tranquillité vacances qui vous permet d'avoir une surveillance de votre habitation durant votre absence prolongée. Merci de remplir le formulaire concerné sur le site internet ou à l'accueil de la Mairie et de le remettre à la police municipale.



### POLICE MUNICIPALE

12, rue Armand Bazin

42140 Chazelles-sur-Lyon

☎ 04.77.54.98.27

✉ [policemunicipale@chazelles-sur-lyon.fr](mailto:policemunicipale@chazelles-sur-lyon.fr)

## ◆ LA VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection est un outil de prévention, de surveillance, de dissuasion et d'élucidation des faits de délinquance.

La ville de Chazelles-sur-Lyon est équipée d'un système de vidéoprotection qui permet une surveillance accrue du centre ville et d'une grande partie de la périphérie.



## ◆ LA TÉLÉ ALERTE

La Mairie dispose d'un système d'alerte qui permet de vous informer par l'intermédiaire de messages téléphoniques, mails ou SMS. Si vous souhaitez bénéficier gratuitement de ce service, merci de vous inscrire soit directement sur le site internet [www.chazelles-sur-lyon.fr](http://www.chazelles-sur-lyon.fr) ou en contactant le standard au 04 77 54 20 20. A noter, ce système reprend automatiquement les personnes présentes dans l'annuaire téléphonique.



# LES STRUCTURES EN IMAGES



*Église*



*Chapellerie*



*Hôtel-Restaurant Château Blanchard*



*Espace de loisirs sportifs*



*City stade*



*Office de Tourisme  
Tél : 04 77 54 98 86  
www.forez-est.com*

BIENVENUE

LA CHAPELIERIE  
ATELIER-MUSÉE DU CHAPEAU

CHAZELLES-SUR-LYON

60 commerces  
2 marchés hebdomadaires

Villes jumelées  
Untergruppenbach  
Allemagne  
Jerago con Orago  
Italie

FOREZ...EST  
communauté de communes

Loire  
LE DÉPARTEMENT



*Salle Bras de Fer*



*Gymnase Roger Frison Roche*



*Gymnase Pierre Denizot*



*Espace Marcel Pagnol + Groupe scolaire Les Petits Chapeliers*



Les infos de ma ville  
 en temps réel  
 Téléchargez l'application



Station Chazelles-sur-Lyon